

RÉSUMÉ

1. Depuis le précédent examen de la politique commerciale de la Thaïlande, réalisé en 2011, les fondamentaux solides et la panoplie de mesures adoptées ont aidé le pays à conserver sa stabilité macrofinancière et à assurer la résilience de son économie, malgré plusieurs difficultés endogènes et exogènes qui ont ralenti le rythme de la reprise au sortir de la crise financière mondiale. Après avoir atteint 7,3% en 2012 grâce à une consommation intérieure forte, la croissance du PIB réel a progressivement diminué pour s'établir à 0,9% en 2014; les mesures de stimulation monétaire et de relance budgétaire devraient contribuer à favoriser la croissance en 2015 et 2016. L'évolution de la position de la Thaïlande parmi les économies les plus compétitives au monde témoigne de légères améliorations de la croissance de la productivité totale des facteurs, mais aussi de faiblesses dans différents domaines dans lesquels des réformes sont en cours ou à l'étude. En 2014, l'inflation globale est progressivement tombée à 1,9% (la moitié de son niveau de 2011), mais le taux de chômage est resté quasiment inchangé (0,8%).

2. Pendant la période considérée, des réformes structurelles commerciales et liées au commerce de portée limitée ont été réalisées (par exemple fixation des prix du riz et de l'énergie). Des réformes attendues de longue date visant à stimuler la productivité pour renforcer la compétitivité internationale de la Thaïlande et accélérer la croissance sont à l'étude dans des domaines comme la fiscalité, la politique de la concurrence, l'infrastructure des transports, la gestion des entreprises publiques et la promotion de l'innovation et de l'industrie dans les secteurs à forte valeur ajoutée. Des incitations monétaires et budgétaires sont mises en place pour faciliter la reprise économique. Plus spécifiquement, depuis avril 2013 la Banque de Thaïlande (BOT) a progressivement réduit son taux d'intérêt directeur, qui est tombé de 2,75% à 1,5%, et le déficit budgétaire s'est creusé compte tenu de dépenses publiques supplémentaires, y compris celles liées aux investissements d'infrastructure.

3. La réactivité du régime de flottement dirigé en matière de taux de change aux évolutions de la situation économique a contribué à maintenir la stabilité macroéconomique et elle reste un outil efficace pour amortir les chocs de la balance des paiements. Le taux de change nominal s'est légèrement déprécié (sauf en 2013), alors que les taux de change effectifs se sont appréciés du fait, entre autres, de la situation politique intérieure, de l'incertitude des perspectives économiques mondiales, des mesures de politique monétaire divergentes adoptées par certaines des principales banques centrales, de l'évolution de la situation économique aux États-Unis et dans les pays de la zone euro, ainsi que de l'instabilité des entrées de capitaux sur les marchés des actions et des obligations de la région. L'excédent du compte courant (2011) s'est transformé en un déficit croissant (2012, 2013) en raison, notamment, d'importations nettes d'or, ainsi que du rapatriement de bénéfices et de dividendes par des entreprises étrangères. Toutefois, en 2014, ce compte a de nouveau présenté un excédent, principalement du fait d'un déclin des importations suite au ralentissement économique et à la chute des prix du pétrole à la fin de l'année, ce qui a très largement compensé les effets de la baisse des prix des exportations de produits de base, en particulier du riz et du caoutchouc. Les réserves officielles brutes de la Thaïlande ont chuté, principalement en raison d'un changement de méthodes de valorisation. La dette extérieure brute a augmenté.

4. L'ouverture de la Thaïlande au commerce international et son intégration dans l'économie mondiale ont continué de se traduire par un ratio élevé, quoique en légère baisse, des échanges (exportations et importations) de marchandises et services au PIB, qui s'est établi à 131,8% en 2014. Les tendances en matière de commerce international et d'investissement étranger direct (IED) témoignent de l'importance que l'Asie continue de jouer en tant que principal fournisseur et marché régional de la Thaïlande, même si la Chine, les États-Unis, l'Union européenne et le Japon restent ses principaux partenaires individuels pour les échanges et les IED entrants; le renforcement de ses relations commerciales et d'investissement avec le Cambodge, la RDP lao, le Myanmar, le Viet Nam et la Chine est notable. Bien que le commerce des marchandises soit resté largement et de plus en plus tributaire des produits manufacturés en raison de la diminution des prix des produits de base et des mesures de politique intérieure en faveur du riz, des contraintes structurelles nuisant à la compétitivité de la Thaïlande sont apparues. La politique thaïlandaise relative à l'investissement étranger direct demeure inchangée. L'IED est plafonné dans plusieurs sous-secteurs, notamment les suivants: médias; agriculture; sylviculture; pêche; transports; industries extractives; diverses activités artistiques, artisanales et culturelles; services financiers; télécommunications; et tourisme. Dans plusieurs autres sous-secteurs, l'investissement étranger est soumis à l'obtention d'une autorisation officielle.

5. Depuis le dernier examen de la Thaïlande, le programme national reste dominé par les problèmes politiques. Après le coup d'État militaire de 2014, de nouveaux organes exécutifs et législatifs ont été mis en place en vertu d'une Constitution provisoire et une nouvelle Constitution est en cours d'élaboration. Un nouvel accord commercial régional (ACR) de portée partielle avec le Pérou est entré en vigueur et un ACR a été signé avec le Chili. Plusieurs nouveaux ACR et des modifications à des ACR existants sont en cours de négociation. D'importants progrès ont été accomplis au sein de l'ASEAN en vue de la mise en œuvre de la Communauté économique de l'ASEAN d'ici à la fin de 2015. Depuis avril 2015, la Thaïlande a accordé aux pays les moins avancés (PMA) un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent. Les préférences au titre du régime SGP accordées à la Thaïlande sur les marchés des États-Unis, de l'UE et de la Turquie ont été supprimées, ce qui risque d'avoir des conséquences négatives sur l'industrie automobile en particulier. Depuis 2012, la Thaïlande n'a participé à aucune nouvelle affaire de règlement des différends à l'OMC, ni en qualité de partie plaignante, ni en qualité de partie défenderesse.

6. Le tarif douanier demeure l'un des principaux instruments de politique commerciale de la Thaïlande, ainsi qu'une source importante, quoique en baisse, de recettes fiscales. En 2014, la Thaïlande a réduit unilatéralement les taux NPF pour certains produits de la mer et elle envisage de procéder à d'autres baisses et de simplifier sa structure tarifaire en 2015. Néanmoins, suite à la modification des lignes tarifaires liée à l'introduction de la nomenclature tarifaire du SH2012 (1 258 lignes supplémentaires) et à la hausse des taux des équivalents *ad valorem* (EAV), la moyenne des droits NPF appliqués est passée de 11,2% en 2011 à 13,4% en 2014. Les produits non agricoles continuent de bénéficier de taux de droits considérablement plus faibles (10,1% environ) que les produits agricoles (définition de l'OMC) (34,7%). Actuellement, environ 41% des taux NPF appliqués sont compris entre zéro et 5%. Les crêtes tarifaires *ad valorem* s'élevaient à 218% (taux hors contingent, graines d'oignons) et 80% (véhicules automobiles). La structure du tarif douanier a été légèrement simplifiée grâce à une modeste réduction du nombre de taux NPF appliqués, qui s'établissait à 100 en 2014 (42 taux *ad valorem*, 13 taux spécifiques et 45 taux alternatifs). Un nombre croissant de lignes tarifaires (74,6%) sont soumises à des taux *ad valorem*, ce qui contribue à la transparence du tarif douanier. Toutefois, le grand nombre de taux non *ad valorem* visant les lignes restantes tend à occulter des taux relativement élevés, notamment en ce qui concerne le tamarin (EAV de 1 091,9%). Pour la plupart des activités, le tarif douanier se caractérise par une progressivité des droits, ce qui signifie que les taux effectifs de protection tarifaire peuvent être largement supérieurs aux taux nominaux. Le fait que 73,6% des lignes tarifaires (en 2011) soient consolidées confère une certaine prévisibilité au tarif. Cependant, la moyenne simple des taux NPF consolidés pourrait dépasser considérablement la moyenne des taux NPF appliqués (parfois d'environ 23 points de pourcentage), ce qui donnerait aux autorités une grande marge de manœuvre pour augmenter les taux appliqués tout en restant dans les limites des consolidations. Le passage à la nomenclature du SH2012 a entraîné une hausse du taux de droit pour environ 600 lignes tarifaires et une réduction pour 25 lignes tarifaires; toutefois, dans la mesure où la liste de concessions tarifaires de la Thaïlande est restée fondée sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises de 2002, il est pratiquement impossible de comparer les consolidations du pays avec le tarif douanier fondé sur le SH2012 appliqué actuellement; en conséquence, il est urgent de transposer les engagements de consolidation vers le SH2012. Des contingents tarifaires restent applicables pour 22 produits agricoles.

7. Parmi les améliorations destinées à faciliter les échanges mises en œuvre pendant la période considérée, on peut mentionner le remplacement du système d'avantages aux importateurs "Gold Card" par le Programme relatif aux opérateurs économiques agréés (OEA), qui a été étendu aux importateurs. La Thaïlande a signé la Convention de Kyoto révisée en juin 2015 et doit terminer le processus interne nécessaire à la ratification de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges d'ici à la fin de 2015. Il n'y a eu aucun changement dans les domaines de l'évaluation en douane et des règles d'origine.

8. Les formalités de licences et les prohibitions imposées à l'importation de divers articles, pour des raisons économiques notamment (protection des industries naissantes), sont restées généralement inchangées durant la période considérée. De nouvelles prescriptions ont été imposées pour les importations de pneumatiques pour véhicules à moteur et notifiées à l'OMC lors de leur entrée en vigueur. La part des normes nationales qui sont identiques ou similaires à des normes internationales demeure de 32,3%. La limite maximale de résidus pour les pesticides présents dans les produits agricoles a été révisée en 2013. Pendant la période considérée, certains

Membres ont soulevé des préoccupations commerciales spécifiques à propos de certaines mesures relatives aux normes et à l'étiquetage (par exemple concernant la viande, les redevances liées à l'inspection des produits alimentaires, les boissons alcooliques, les pneumatiques en caoutchouc ou les carreaux en céramique). La Thaïlande n'utilise qu'assez peu fréquemment des mesures antidumping; celles-ci prennent uniquement la forme de droits et la plupart concernent des articles originaires d'Asie. Aucune enquête en matière de droits compensateurs n'a encore été ouverte et aucune mesure compensatoire n'a été imposée. Toutefois, le recours aux mesures de sauvegarde s'est intensifié. Plusieurs mesures contingentes ont visé les produits en acier.

9. Les taxes à l'exportation légales relativement élevées appliquées à quelques produits de base (bois et ouvrages en bois, et cuirs) et la possibilité d'en rétablir d'autres continuent d'aider à la transformation en aval de ces produits de base, ce qui fausse la concurrence et donc la répartition des ressources, et introduit une part d'incertitude concernant le régime de commerce et d'investissement de la Thaïlande. Aucun changement n'a été apporté au régime des prohibitions et restrictions à l'exportation, et des licences d'exportation. La Thaïlande maintient inchangés plusieurs programmes visant principalement à faciliter les exportations et qui prévoient notamment des entrepôts sous douane, des ristournes de droits, la compensation des taxes et droits de douane, ainsi que des privilèges fiscaux et non fiscaux au titre de la Loi sur l'Office thaïlandais des sites industriels et du Système des zones franches. La Banque d'export-import de Thaïlande (EXIM Bank), une banque d'État autofinancée et rentable qui fournit des services financiers en concurrence avec les banques commerciales, a lancé cinq nouveaux crédits destinés aux petites et moyennes entreprises (PME) exportatrices.

10. La Thaïlande a continué de soutenir l'investissement dans les secteurs prioritaires et les régions éloignées au moyen de plusieurs incitations fiscales et non fiscales relativement complexes dont le rapport coût-efficacité est discutable et ne fait pas l'objet d'une évaluation rigoureuse et systématique. Le soutien aux PME a été renforcé, entre autres choses, grâce à une offre promotionnelle d'exonération fiscale leur permettant de moderniser leurs machines. Des préoccupations concernant des pratiques prétendument discrétionnaires en matière de droits d'accise et des projets relatifs aux boissons alcooliques et aux véhicules automobiles ont été soulevées par certains Membres pendant la période considérée. Un soutien sectoriel porteur d'un impact budgétaire important a été apporté, entre autres, à l'agriculture (programme de garantie sur le riz, par exemple) et à l'énergie, pour laquelle des subventions à la consommation et un vaste subventionnement croisé (qui pourrait atteindre 1,7% du PIB) demeurent, bien qu'ils fassent l'objet de réformes en cours. L'État continue d'intervenir dans neuf grands secteurs de l'économie (l'agriculture et les ressources naturelles, l'énergie, le secteur manufacturier, les services financiers, les télécommunications, les transports, l'infrastructure, le secteur social et la technologie, et d'autres activités de service): les entreprises publiques enregistrent des pertes, les efforts de privatisation sont à l'arrêt et des projets de transformation d'entreprises d'État en sociétés commerciales sont en cours de réalisation ou d'examen.

11. En Thaïlande, les marchés publics demeurent un important instrument de la politique économique, puisqu'une marge de préférence de 7% en matière de prix est accordée aux fournisseurs nationaux. La mise en œuvre intégrale des enchères électroniques, qui relèvent du système électronique de marchés publics, s'est achevée à la fin de 2014. Le gouvernement est en train d'élaborer une législation pour gérer le risque de corruption dans ce domaine. La Thaïlande, qui n'a pas signé l'Accord plurilatéral de l'OMC sur les marchés publics, a obtenu le statut d'observateur auprès du Comité des marchés publics de l'OMC en juin 2015.

12. Pendant la période considérée, la Thaïlande a continué de chercher des moyens de renforcer la protection des droits de propriété intellectuelle en élaborant de nouvelles lois ou de nouvelles modifications législatives dans plusieurs domaines pour, entre autres, aligner son cadre législatif sur les dispositions de plusieurs traités internationaux (y compris ceux de l'OMC en matière de licences obligatoires) qu'elle n'a pas encore signés. Aucune nouvelle licence obligatoire n'a été délivrée, mais une licence prorogée concernant les médicaments contre le VIH/SIDA restera en vigueur jusqu'en 2016. Malgré des améliorations sur les plans législatif et institutionnel, l'efficacité des moyens de faire respecter les DPI reste source de préoccupation. Le cadre de la politique de la concurrence, qui ne vise pas l'administration publique, les entreprises publiques ou les coopératives agricoles, reste inchangé quoique des projets de modification soient à l'étude, notamment en vue d'élargir son champ d'application législatif; les moyens de faire respecter les règles demeurent peu importants. De nombreux biens et services restent soumis à différents degrés de contrôle/surveillance des prix. La Thaïlande continue de disposer d'un cadre assez

complet en matière de gouvernement d'entreprise et de respecter dans une large mesure les normes internationales dans plusieurs domaines clés.

13. La Thaïlande reste un gros producteur et exportateur mondial de différents produits agricoles et de produits alimentaires transformés, et elle affiche un excédent commercial dans ces secteurs. La Thaïlande a continué d'appliquer, pour le riz, un programme d'intervention par les prix, coûteux et controversé, jusqu'en 2014, date à laquelle le nouveau gouvernement intérimaire y a mis fin. Si plusieurs mesures de soutien à court terme ont été adoptées au cours de la période 2014/15, la stratégie à long terme concernant le secteur du riz n'est pas encore tout à fait définie. Des contingents tarifaires sont toujours appliqués pour 118 lignes tarifaires et, dans plusieurs cas, les taux d'utilisation sont faibles. Une nouvelle Loi sur la pêche, réajustant les mesures de gestion des ressources halieutiques afin de les rendre plus compatibles avec la législation et les normes internationales en matière de pêche et avec les nouvelles techniques de pêche, est entrée en vigueur en 2015. Le secteur thaïlandais de l'exploitation forestière commerciale est peu développé; toutefois, des mesures d'incitation sont accordées afin de le développer et de prévenir l'exploitation forestière illégale.

14. En dépit de ses ressources énergétiques abondantes et malgré le fait que sa politique énergétique vise l'indépendance énergétique, la Thaïlande demeure un importateur net d'énergie et ses importations progressent même, du fait d'une demande intérieure vigoureuse. Plusieurs mesures d'incitation sont accordées pour promouvoir les produits issus des énergies renouvelables. L'État est toujours très présent dans le secteur et il a le monopole du transport et de la distribution de l'électricité. Des réformes sont en cours dans le secteur du gaz naturel pour encourager la concurrence et garantir un traitement non discriminatoire en ce qui concerne l'utilisation des services de transport du gaz naturel par gazoducs. La Thaïlande a défini un cadre politique et des directives pour la restructuration des prix de l'énergie afin que ceux-ci reflètent les coûts réels. Par conséquent, elle ne subventionne plus la consommation de diesel et de gaz de pétrole liquéfié, ce qui lui coûtait très cher. Au milieu de 2015, seuls les mélanges essence-éthanol E20 et E85 et le gaz naturel comprimé (GNC) pour véhicules étaient encore subventionnés.

15. La Thaïlande a un secteur manufacturier diversifié qui bénéficie toujours d'incitations fiscales ainsi que d'une protection tarifaire élevée pour certains produits, y compris les motocycles et les voitures entièrement montés. Au cours de la période à l'examen, l'industrie manufacturière a pâti d'un énorme séisme survenu au Japon, qui a perturbé les chaînes d'approvisionnement, ainsi que d'importantes inondations. Les difficultés auxquelles fait face le secteur incluent la hausse des coûts, en partie attribuable à l'adoption d'un salaire minimum en 2013, les capacités de production limitées des fabricants thaïlandais pour ce qui est des produits de haute technologie et la concurrence accrue des autres économies de la région. En 2014, le gouvernement a approuvé un ensemble de lignes directrices destinées à développer le secteur du caoutchouc, en réaction à l'offre excédentaire et à la chute des prix internationaux. Il s'agit notamment de plusieurs mesures de soutien, dont la constitution de stocks régulateurs pour stabiliser les prix du caoutchouc et l'octroi de prêts à taux réduits aux producteurs.

16. Le secteur des services de la Thaïlande a continué de se développer. L'État est toujours très présent dans les secteurs de la banque, des télécommunications et des transports, via sa participation au capital de certaines sociétés ou à l'exploitation des entreprises publiques. Au cours de la période à l'examen, le secteur de la banque est resté vigoureux et stable et la fonction de supervision de la Banque de Thaïlande a été renforcée et élargie aux institutions financières publiques spécialisées. Les services bancaires ont été quelque peu libéralisés et des flexibilités juridiques permettant une plus grande participation étrangère dans les sous-secteurs de la banque et de l'assurance ont été appliquées. Dans les télécommunications, le lancement des services de 3G, après une longue procédure d'enchères, a engendré une très forte augmentation des souscriptions à des services mobiles et à des services sans fil à large bande. La concurrence entre les trois principaux opérateurs du segment des services mobiles a conduit à une baisse des prix de détail. Huit projets de loi destinés à numériser l'économie thaïlandaise sont en cours d'élaboration. Dans le secteur des transports aériens, les grands défis consistent à apporter des solutions aux problèmes de sécurité identifiés dans un rapport récent de l'OACI et aux contraintes de capacité dans les principaux aéroports. Le gouvernement s'emploie activement à promouvoir la Thaïlande en tant que centre de services d'entretien, de réparation et de révision aéronautiques. Les principales lois sur les transports maritimes sont en cours de révision et une politique d'exception en matière de transport de marchandises est toujours en vigueur, laquelle impose que les marchandises importées en Thaïlande par des organismes gouvernementaux ou des entreprises

publiques soient transportées par des navires battant pavillon thaïlandais lorsque cela est possible. Le tourisme reste la principale source de devises du pays. La Thaïlande accorde toujours des incitations fiscales en faveur de différentes activités liées au tourisme et s'efforce d'être reconnue comme la grande plaque tournante des soins médicaux en Asie.

17. La croissance économique de la Thaïlande devrait reprendre en 2015 et s'accélérer en 2016. En dépit de fondamentaux économiques solides, les perspectives comportent des risques de ralentissement qui tiennent à plusieurs facteurs, dont de possibles dérapages par rapport aux politiques fixées, des dépenses intérieures et une demande privée plus faibles que prévues, la capacité de production limitée en ce qui concerne les produits de haute technologie et l'incertitude politique, même si la situation s'est améliorée dans ce domaine. Par ailleurs, l'économie reste vulnérable aux chocs exogènes affectant la croissance mondiale ou à l'aversion pour le risque liée au commerce international, aux prix des produits de base et à l'instabilité financière mondiale. Une difficulté économique majeure à laquelle se heurte la Thaïlande et qui pourrait avoir des répercussions sur la politique commerciale réside dans l'élaboration de politiques macroéconomiques appropriées et dans la mise en œuvre de réformes structurelles visant à accroître la productivité totale des facteurs pour répondre, entre autres, aux problèmes du vieillissement rapide de la population, de l'arrêt de la réaffectation des ressources de l'agriculture vers des secteurs à plus forte valeur ajoutée et des distorsions liées aux dépenses publiques (subventions ou pertes enregistrées par les entreprises publiques, par exemple). Ces réformes et les réformes connexes augmenteraient la flexibilité de l'économie thaïlandaise, ainsi que sa capacité de soutenir la concurrence extérieure et de poursuivre ses objectifs économiques et de protection sociale.